



C. SCIT 2532
06

Le 28 mars 2001

Concerne : Tâche n° 24 du programme de travail du SCIT :
Rapports techniques annuels pour 2000 sur les activités
d'information en matière de marques

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir d'inviter votre office à nous faire parvenir un rapport technique annuel sur ses activités d'information en matière de marques pour l'année 2000. Vous trouverez dans l'annexe de la présente circulaire les éléments qu'il est recommandé de faire figurer dans le rapport. Un modèle de rapport contenant les éléments précités (format Word 6.0/95) a été envoyé à votre office avec le texte de la présente circulaire par courrier électronique. Le modèle de rapport disponible sous forme électronique peut aussi être téléchargé du site Web de l'OMPI (<http://www.wipo.int/scit/fr/mailbox/mastcirc.htm>). Pour toute question concernant la façon de remplir le rapport disponible sous forme électronique, veuillez vous mettre en relation avec M. López Solanas à l'adresse électronique suivante : angel.lopezsolanas@wipo.int.

Le Bureau international publiera les rapports techniques annuels pour 2000 dans la partie du site Web de l'OMPI consacrée au SCIT (<http://www.wipo.int/scit/fr/atrs>), où vous pourrez aussi trouver les rapports techniques annuels pour les deux années précédentes.

/...

En vue de faciliter la publication des rapports techniques annuels sur le site Web de l'OMPI, vous êtes invité(e) à utiliser le modèle de rapport précité disponible sous forme électronique, en portant les indications pertinentes sous chaque rubrique qu'il est recommandé de remplir, dans la mesure où la rubrique est pertinente pour votre office. Vous pouvez supprimer toutes les rubriques qui sont sans objet pour votre office. Veuillez aussi indiquer le nom et le code à deux lettres de votre pays ou de votre organisation sur la première page.

Je vous saurais gré de bien vouloir inclure dans votre rapport technique annuel tout renseignement relatif à des changements imminents ou prévisibles dans les méthodes de travail de votre office, en particulier en relation avec des projets d'automatisation concernant les marques.

Vous êtes invité(e) à faire parvenir votre rapport technique annuel par courrier électronique à l'adresse suivante : *scit.mail@wipo.int*, ou sur disquette si votre office ne dispose pas du courrier électronique. Je vous saurais gré de *ne pas* envoyer le rapport sur papier (sauf si vous êtes dans l'impossibilité de le transmettre par courrier électronique ou sur disquette).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir le rapport technique annuel au Bureau international le 31 mai 2001 au plus tard. Veuillez par ailleurs avoir l'obligeance d'indiquer la présente circulaire en référence dans votre réponse.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Klaus-Peter Wittig
Directeur adjoint
Services d'information interoffices